

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 22 mars 1865](#)

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 22 mars 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[22 mars 1865](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire. Jean-Baptiste André Godin annonce à Cantagrel que la séparation avec sa femme est prononcée et lui demande d'en informer Auguste Oyon, s'il est encore à l'hôtel Batavia de la cité Bergère, car il voulait être tenu informé « de cet événement qui va avoir une influence si grande sur ma vie ». « Si je perds ma fortune en partie, je retrouve plus de liberté pour l'avenir s'il m'est donné d'organiser quelque chose, mais quelle va être la suite que la haine et l'envie vont donner à cette catastrophe, cela est bien obscur pour moi. » Il signale à Cantagrel qu'il doit s'occuper en urgence des clients de Paris.

SupportUn passage du texte de la lettre est souligné au crayon bleu.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances personnelles](#), [Fonderies et manufactures](#)

["Godin", Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Oyon, Auguste \(1811-1884\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Cité Bergère, Paris](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 1 p. (427r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Quir le 22 mars 1863

Mon cher Ami

La séparation est prononcée si
 M. Oyon est encore cité Belgique Hotel
 Batavia vous pouvez lui informer car
 il ma appris le décès. J'espère
 au courant de et évidemment qui va
 avoir une influence si grande sur
 ma vie

si je garde ma fortune en partie je
 retiens plus de liberté pour la vie si
 on me donne l'organisation quelque chose
 mais quelle va être la suite que la
 main et l'ordre sont donnés à cette
 catastrophe. cela est bien obscur pour moi
 votre affaire fait que de dire de vous
 signature l'urgence qui y a de faire part
 de la même manière des avantages
 qui y a pour les demandes qui me sont
 faites en mars et avril et retardés sont
 préjudiciables pour moi ainsi je ne
 pas les laisser se prolonger.

Reste bien de vous

Godin